

Les gestes barrières à tout moment



Dans le cas où la distance de 1m
ne peut être respectée,
le port du masque de protection est obligatoire

1-Prérequis de l'activité

- Figurent dans le périmètre de la présente fiche les principaux travaux suivants :
 - Réparation de tout matériel,
 - Livraison de pièces de rechanges et de fournitures.
- Fiches de prévention Covid-19 sur les thèmes : Transport / Déplacement, Habillage / Déshabillage, Lieux de vie, Accueil, Gestes de premiers secours et EPI spécifiques Covid-19.

Le référent Covid-19 aura la responsabilité d'informer les salariés et de veiller à l'application des consignes.

2-Évaluation des conditions de mise en œuvre du Guide sanitaire Covid-19 pour la Construction



Selon les Professionnels réunis sous l'égide de Routes de France, les activités de la présente fiche ont fait l'objet d'une évaluation du niveau des remédiations afin d'être réalisées aux conditions sanitaires essentielles. La présente fiche ne se substitue pas à l'analyse des risques de l'entreprise.

Appréciation générale du **niveau de difficulté d'adaptation** du **ou des modes opératoires** en référence au Guide BTP dans sa version du 10 avril 2020.

Les trois niveaux sont d'exigence égale quant aux préconisations du guide de l'OPPBTP. Ils se distinguent sur les modalités de mise en œuvre.

Niveau 1 : mesures avec adaptation des modes opératoires et de l'organisation.

Niveau 2 : mesures nécessitant des changements importants des modes opératoires et de l'organisation.

Niveau 3 : mesures exigeant des changements majeurs des modes opératoires et de l'organisation.

- Pour ce thème, la **couleur du niveau** est **VERTE (niveau 1)** pour l'entretien et les petites réparations et **ORANGE (niveau 3)** pour les grandes réparations



Métier : **Constructeur de routes**

Activité : **Activités en atelier**

Fiche
RF 01

3-Mesures barrières particulières à adopter pour satisfaire au Guide OPPBTP

Entretien et petites réparations

| Tâche ou étape du mode opératoire | Mesures exceptionnelles de remédiation Covid-19 | | |
|-----------------------------------|---|--|---|
| | Organisation | Technique | Humaine |
| Réparation de matériel | <p>Mettre en place des barrières, cônes, scotch pour signaler les zones de travail.</p> <p>Conserver la distance de sécurité de 1m entre tous.</p> | <p>Désinfecter l'engin ou véhicule VL/PL avant intervention.</p> <p>Outils et matériel individualisés.</p> <p>Désinfecter le matériel commun au pulvérisateur.</p> <p>En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection.</p> <p>Pour les opérateurs qui portent en permanence un masque, des consignes peuvent être données de porter des lunettes lors des travaux rapprochés (distance moins de 1m).</p> <p>Porter des gants usuels.</p> | <p>Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques au Covid-19.</p> |
| Livraison | <p>Définir une zone de livraison matérialisée au sol.</p> <p>Envoi dématérialisé des bons.</p> <p>Conserver la distance de sécurité de 1m entre tous.</p> | <p>En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection.</p> <p>Pour les opérateurs qui portent en permanence un masque, des consignes peuvent être données de porter des lunettes lors des travaux rapprochés (distance moins de 1m).</p> <p>Porter des gants usuels.</p> | <p>Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques au Covid-19.</p> |

Intervention sur chantier

Vérifier le **nécessaire de désinfection**.
Respecter la **distance de 1 m** pour réaliser l'intervention.
Désinfecter de **toutes les surfaces** de contact avant l'intervention.

Prévoir le matériel nécessaire pour intervenir (pas d'utilisation d'outils du chantier).
Porter des **gants** usuels.

Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques au Covid-19.

Grandes réparations

Mesures exceptionnelles de remédiation Covid-19

Tâche ou étape du mode opératoire

Organisation

Technique

Humaine

Réparation d'un matériel à plusieurs intervenants

Lors de l'intervention d'une personne extérieure au chantier :

- Accueil spécifique avec présentation des **installations, du lieu d'intervention** sur le chantier et des consignes spécifiques Covid-19.

Définir les zones de chacun des intervenants afin de respecter la distance de 1m.

Mettre en place des barrières, ou un balisage visible afin de **délimiter les zones de travaux** et **restreindre** l'accès à celles-ci aux tiers.

Prévoir des moyens de **manutention mécaniques** (pont roulant, palan etc.) afin de mettre en place des pièces lourdes ou encombrantes sans l'entrée d'un collègue dans la distance de 1m.

Désinfecter l'engin ou véhicule VL/PL avant intervention.

Outils et matériel **individualisés**.

Désinfecter le matériel commun au pulvérisateur.

En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un **masque et des lunettes** de protection.

Pour les opérateurs qui portent en permanence un masque, des consignes peuvent être données de porter des lunettes lors des travaux rapprochés (distance moins de 1m).

Porter des **gants** usuels.

Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques au Covid-19.

4-Ressources documentaires associées

Guide de préconisations de sécurité sanitaire dans la construction :

<https://www.preventionbtp.fr/Actualites/Toutes-les-actualites/Sante/Covid-19-mise-a-jour-des-preconisations-de-securite-sanitaire-dans-la-construction-au-sujet-des-masques>

Boite à outils :

<https://www.preventionbtp.fr/Documentation/Explorer-par-produit/Information/Dossiers-prevention/Covid-19-Preconisations-de-securite-sanitaire-pour-les-chantiers-du-BTP/La-boite-a-outils-Covid-19>

Fiches établies dans le cadre du guide de préconisation Covid-19 par l'OPPBTP, dont notamment :

- Les bons gestes pour se protéger sur le chantier et dans l'atelier du BTP,
- Se laver les mains pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP,
- Porter efficacement son masque pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP.

5-Liens avec les documents obligatoires et contractuels

Document Unique d'Evaluation des Risques.

Protocole de chargement et déchargement.

PPSPS ou Plan de Prévention.

6-Informations utiles

Fournitures spécifiques Covid-19 :

- Lingettes désinfectantes type WIP'Anios (poignées, claviers d'ordinateur, sièges de toilettes, véhicules, engins, outillages...).
- Spray désinfectant.
- Savon liquide ou solution hydroalcoolique.
- Essuie-mains jetables.
- Si possible poubelles à pédale et couvercle pour jeter les consommables d'hygiène après usage.
- Sacs à déchets.
- Gants usuels de travail.
- Gants jetables pour manipuler les poubelles et pour assurer le nettoyage et la désinfection.
- En cas d'absence de point d'eau sur le lieu de travail, bidons d'eau étiquetés « eau de lavage mains ».